

chiens et somment la clientèle de désertier les magasins autrichiens; une édition supplémentaire du journal *Yeni Osr*, feuille semi-officielle, explique au public la nécessité et la légitimité du boycottage : « Le moins qu'une nation puisse faire, écrit-il, lorsqu'une autre puissance lui crée d'offensantes difficultés, c'est de manifester son mécontentement en ne traitant plus avec elle... D'ailleurs, au lieu de recevoir des marchandises de camelote provenant des fabriques autrichiennes, il serait à coup sûr plus logique de nous fournir de bonnes marchandises anglaises et françaises. » En quelques heures, le boycottage est complet, les magasins mis à l'index sont désachalandés. Le *Tyrol*, du Lloyd, étant arrivé de Trieste dans l'après-midi du 11, l'agent de la Compagnie envoie réquisitionner les mahonniers pour opérer le déchargement du navire; pas un seul ne se rend à son appel; la promesse d'un double salaire pas plus que les menaces, ne peut décider à travailler ni un seul musulman, ni un seul de ces Juifs, d'ordinaire si âpres au gain, qui, sur les quais de Salonique, guettent l'arrivée des bateaux. Le Consul général d'Autriche se rend chez le vali et lui demande de requérir la police; Danisch-bey lui répond qu'il réprimera sévèrement tout acte de violence, toute tentative de désordre, mais qu'il ne peut rien faire contre la grève des bras croisés. L'agent du Lloyd se rend alors chez un gros négociant de la place, destinataire d'une bonne partie des marchandises apportées par le *Tyrol* et l'invite à en prendre livraison puisque aussi bien il devra régler ses factures à Trieste; il n'obtient que cette jolie réponse : « Je ne vois nullement la nécessité de faire honneur à mes engagements quand l'empereur d'Autriche vient de renier les siens. » Le *Tyrol* doit repartir sans avoir débarqué une tonne de marchandises. Un vapeur bulgare, arrivé le même jour avec 2.000 sacs de farine, n'est pas plus heureux : les por-